MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION -DISCIPLINE-TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE – FIN MARS 2021

Date de Publication

25 Mai 2021

N° 01-21

SOMMAIRE

SYNTHÈSE 1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 4
I.1. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT 5
I.2. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES 6
II. CONJONCTURE NATIONALE 9
II.1. SECTEUR RÉEL 10
II.1.a. Secteur primaire 10
II.1.b. Secteur secondaire 11
II.1.c. Secteur tertiaire 13
II.1.d. Prix 16
II.1.e. Emplois 18
II.2. FINANCES PUBLIQUES 18
II.2.a. Recettes totales et dons 18
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets 20
II.2.c. Financement 20
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR 21
II.3.a. Exportations 21
II.3.b. Importations 22
II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens 22
II.3.d. Répartition géographique des échanges 23
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER 24
II.4.a. Situation monétaire 24
II.4.b. Marché boursier 25

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar US par baril 6
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne 7
Graphique 3 : Indice de la production Industrielle 11
Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers 12
Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail 14
Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination 15
Graphique 7 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mars 20
Graphique 8: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels) 21
Graphique 9 : Evolution trimestrielle du taux de change effectif réel 21
Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin mars 2021 24
Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin mars 24
Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA 26
Graphique 13 : Evolution des indices boursiers par secteur au premier trimestre 2021 26

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %) 4
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %) 5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA 6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation 11
Tableau 5 : Structure des exportations en valeur aux premiers trimestres 2020-2021 23
Tableau 6 : Structure des importations en valeur aux premiers trimestres 2020-2021 23

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AEN	Actifs Extérieurs Nets
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCE	Banque Centrale Européenne
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BNC	Bénéfices Non Commerciaux
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CITA	Centre d'Innovations et de Technologies de l'Anacarde
CNRA	Centre national de recherche agronomique
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DRD	Différentiel de Revenu Décent
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
Kg	Kilogramme
PER	Price Earning Ratio
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPCA	Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur de l'Anacarde
PSESH	Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire
PURGA	Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricole
PTG	Programme de Travail Gouvernemental
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union Européenne
US	United States (Etats-Unis)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires

Rebond de l'économie mondiale avec de fortes disparités entre les pays

Au niveau mondial, l'économie devrait rebondir en 2021 après la chute de 3,3% du Produit Intérieur Brut (PIB) enregistrée en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Le Fonds Monétaire International (FMI), dans les « perspectives de l'économie mondiales » publiées le 11 avril 2021 prévoit une augmentation du PIB mondial de 6,0% en 2021, plus forte que la progression de 5,5% prévue précédemment.

La révision à la hausse de la prévision de croissance du PIB de l'année 2021 s'explique par la prise de nouvelles mesures de soutien budgétaire dans quelques grands pays, par l'adaptation continue de l'activité économique à une mobilité réduite et par des anticipations d'une normalisation de l'environnement économique en cas de succès de la vaccination au niveau mondial. Cependant, au niveau du rythme de la reprise économique, des disparités sont observées entre les pays.

Sur le marché des matières premières, le cours du cacao fèves poursuit, au premier trimestre 2021, sa tendance haussière après avoir fléchi en octobre 2020. Toutefois, en moyenne sur la période, il reste en retrait de 5,2% par rapport à son niveau du premier trimestre 2020. Quant aux cours moyens du café (+11,8%), de l'huile de palme (+50,6%), de l'or (+13,6%), du pétrole brut (+20,7%), du caoutchouc (+21,5%) et du coton (+21,5%), ils s'améliorent.

Sur le marché des changes, en moyenne sur le premier trimestre, l'euro s'apprécie par rapport au dollar américain (+9,4%), à la livre sterling (+1,6%) et au yuan renminbi (+1,5%), en glissement annuel.

Poursuite de la reprise de l'activité économique nationale

Sur le plan national, l'indicateur du climat des affaires continue de s'améliorer, traduisant la perception, par les opérateurs économiques, d'une évolution favorable de la conjoncture. Il se situe à 103,4 en mars 2021 après 101,64 en février et 99,19 en janvier 2021.

L'environnement économique continue de tirer avantage de l'allègement des mesures d'endiguement de la Covid-19, dans un contexte de relative maîtrise de la pandémie et de maintien d'une politique monétaire accommodante. En outre, l'activité économique bénéficie de la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures publiques ainsi que du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la Covid-19.

Au niveau de la riposte sanitaire, le Gouvernement a procédé au lancement de la campagne de vaccination le 1er mars 2021 avec 554 000 doses de vaccins AstraZeneca. Toutefois, les controverses autour des effets secondaires de ce vaccin ne sont pas en faveur d'une adhésion rapide des populations. Au 31 mars 2021, 40 153 personnes ont été vaccinées. Les campagnes de sensibilisation engagées par le Gouvernement contribueront très vite à accélérer la vaccination.

Concernant le PSESH, le Gouvernement envisage d'élargir les champs d'actions des fonds de soutien et d'apporter un appui aux secteurs d'activités clés pouvant servir de levier pour la reprise économique. Pour l'exercice 2021, le PSESH bénéficie d'une dotation budgétaire de 391,5 milliards. Aussi, l'effectivité de l'opérationnalisation des fonds de garantie des crédits aux PME prévus dans le cadre de la mise en œuvre du PSESH contribuera à améliorer l'accès de ces entreprises aux financements, en vue d'accroître leurs investissements, leur productivité et leur compétitivité.

L'activité économique tire également avantage de la bonne orientation de la consommation en lien avec la reprise de la confiance des ménages consécutive à la relative maîtrise de la pandémie sur le plan interne.

Les réalisations à fin mars 2021 comparées à celles de fin mars 2020 sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** bénéficie de la poursuite du programme agricole d'urgence de soutien aux filières impactées par la Covid-19. Il affiche, au premier trimestre, une bonne performance des principales spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportation. En effet, les productions de cacao (+15,2%), de noix de cajou (+141,9%), de coton graine (+9,4%), d'ananas (+28,0%), et de banane dessert (+16,0%) progressent. Toutefois, les productions de café (-48,6%) et du sucre (-4,4%) se contractent.

Le **secteur secondaire** est marqué par un *Indice Harmonisé de la Production Industrielle* (IHPI) en deçà de son niveau de la période correspondante de

2020. En effet, l'IHPI affiche un repli de 1,6% sous l'effet des reflux des activités des « industries manufacturières » (-2,7%), et des « industries extractives » (-1,5%), atténués par l'accroissement des activités des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+3,4%) et des « industries environnementales » (+6,9%). Cependant, la consommation d'électricité de moyenne tension progresse de 5,5%, tirée notamment par la consommation des sociétés de production aurifère. S'agissant de la production d'électricité, elle s'accroît de 2,8% du fait de la progression de l'électricité de source thermique qui a compensé le faible niveau de la production de source hydraulique imputable à un déficit hydrique.

Au niveau du *BTP*, l'activité enregistre une légère baisse de 0,7%. Cette évolution est en nette amélioration comparée à la contraction de 11,6% observée à fin février 2021.

Le **secteur tertiaire** poursuit son redressement amorcé au second semestre 2020, après avoir été fortement impacté, en 2020, par les mesures restrictives visant à freiner la propagation de la Covid-19. L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail et celui des services marchands progressent respectivement de 7,9% et 15,1%. Ainsi, le chiffre d'affaires global des télécommunications (+7,8%), le trafic global de marchandises par voie ferroviaire (+13,6%) et par voie maritime le maritime (+5,7% à fin février 2021) augmentent. Dans le transport aérien, malgré la reprise progressive, le nombre de passagers commerciaux reste en deçà de son niveau de la même période de l'année précédente, affichant une baisse de 32,1%.

Les **prix à la consommation** enregistrent une hausse de 3,0% en moyenne, amenés par les tensions sur les prix des produits comestibles (+4,5%) et un accroissement plus modéré de ceux des produits non comestibles (+2,2%). En termes de classification sectorielle, les produits primaires (+4,3%) et les produits tertiaires (+3,3%) ont connu les plus forts renchérissements. Par origine, les produits locaux (+3,4%) expliquent principalement ce niveau de prix comparativement aux produits importés dont les coûts d'acquisition n'ont progressé que de +1,2%. Par ailleurs, l'indice des prix de la production industrielle augmente de 1,2%, en raison de la hausse de prix dans les industries extractives (+10,4%), malgré la contraction des prix de la production manufacturière (-0,7%).

Sur le **marché de l'emploi formel** à fin mars 2021, le nombre de salariés progresse de 7,3% (+77 057 emplois) en glissement annuel pour se situer à 1 127 135. Cette évolution est attribuable à la fois au secteur privé et au secteur public qui affichent des hausses respectives de 7,2% et 7,8% du nombre de salariés. Au cours du premier trimestre 2021, le nombre d'emplois bruts créés s'accroît de 26,0%, porté essentiellement par le secteur privé dont les nouvelles immatriculations bondissent de 31,7%.

La situation des **finances publiques** est marquée par une bonne performance des recouvrements des recettes et dons qui augmentent de 15,1% (+181,8 milliards) comparativement à fin mars 2020. Ce résultat est attribuable à la hausse conjuguée des recettes fiscales (+148,4 milliards) et des recettes non fiscales (+31,2 milliards). Les dépenses totales et prêts nets s'accroissent de 10,4% (+139,2 milliards), tirés principalement par les dépenses de fonctionnement et les transferts alors que le démarrage de l'exécution des dépenses d'investissement est timide et ressort en contraction de 28,4 milliards. Il en ressort un déficit budgétaire de 93,2 milliards moins prononcé que celui de 135,8 milliards à la même période en 2020. La levée de 1 145,9 milliards sur les marchés monétaires et financiers, a permis de financer ce déficit et régler les échéances du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** en valeur enregistrent une hausse des exportations de 10,9% et une baisse des importations de 0,7%. Il ressort un solde commercial excédentaire de 890,3 milliards contre 645,6 milliards au premier trimestre 2020. Concernant les termes de l'échange, ils se dégradent de 0,7% sous l'effet d'une baisse des prix à l'exportation (-5,2%) plus prononcée que celle des prix à l'importation (-4,6%). De même, l'économie ivoirienne enregistre une perte de compétitivité au premier trimestre 2021 par rapport au quatrième et 1er trimestre 2020, avec un taux de change effectif réel qui augmente respectivement de 1,92% et 8,70%.

La **situation monétaire** est marquée par un accroissement de 25,7% de la masse monétaire au sens large (M2), portée par une augmentation à la fois des créances nettes sur l'Administration Centrale (+28,9%), des créances sur l'économie (+8,7%) ainsi que des actifs extérieurs nets (AEN) des institutions de dépôts, (+62,8%) qui bénéficient de la mobilisation de ressources sur le marché financier international.

La **place boursière régionale** de l'UEMOA, en moyenne sur les trois premiers mois de l'année

2021, est marquée par le repli de l'indice BRVM 10 et BRVM composite respectivement de 10,1% et de 4,5%. Par ailleurs, la capitalisation boursière connaît une hausse de 20,5% découlant de l'embellie aussi bien du marché des obligations (+33,5%) que de celui des actions (+5,2%). La valeur transigée s'accroît de 116,1% tandis que le volume transigé se contracte de 63,9%.

En conclusion, l'économie ivoirienne enregistre, au premier trimestre 2021, une évolution favorable de l'agriculture d'exportation soutenue par la plupart des principales cultures et une consolidation de la reprise du secteur tertiaire.

Toutefois, en dépit du redressement observé depuis le second semestre 2020, le transport aérien de passager reste en deçà de son niveau d'avant Covid-19. De même, l'activité dans le secteur secondaire accuse une baisse imputable à la contreperformance des industries manufacturières et des industries extractives.

Au niveau budgétaire, l'exécution est marquée par une bonne mobilisation des recettes fiscales et un accroissement des dépenses totales tirées par les dépenses de fonctionnement et les « subventions et transferts ». Cependant, le démarrage de l'exécution des dépenses d'investissement est timide et le recours de l'Etat au financement bancaire reste important.

Grâce à la disponibilité de la liquidité en relation avec l'assouplissement des conditions de financement des banques, un effet d'éviction des crédits à l'économie n'est pas à craindre.

Par ailleurs, les tensions persistantes sur les prix à la consommation, érodent le pouvoir d'achat des ménages. Cette situation pourrait être exacerbée par la menace qui pèse sur la production d'électricité, en raison de la hausse conjoncturelle des coûts de production et donc des prix à la consommation qui en découlerait.

Les perspectives de croissance au niveau mondial et national sur le reste de l'année sont bonnes, grâce aux campagnes de vaccination de masse en cours. Toutefois, elles restent fragiles en raison des nouvelles vagues d'infections qui imposent de nouveaux confinements dans un certain nombre de pays et des nouveaux variants plus contagieux du coronavirus.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Rebond de l'économie mondiale avec de fortes disparités entre les pays

Sur le plan mondial, après avoir été fortement affectée par la crise sanitaire en 2020, l'activité mondiale devrait rebondir en 2021, avec cependant de fortes disparités entre les pays. Cette reprise proviendrait principalement d'une amélioration progressive de la situation sanitaire, le tissu productif ayant été largement préservé grâce aux mesures de soutien conséquentes mises en place par les Etats.

Les économies émergentes rattraperaient globalement dès 2021 leur niveau d'activité de 2019, tout comme les États-Unis, tandis que les économies avancées dans leur ensemble ne le retrouveraient qu'en 2022.

Dans ce contexte, selon les prévisions publiées le 11 avril 2021 par le Fonds Monétaire International (FMI), le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial devrait connaître un accroissement de 6,0% en 2021, supérieure à la progression de 5,5% prévue en janvier 2021 et après une contraction de 3,3% en 2020. La révision à la hausse du taux d'accroissement du PIB s'explique par la prise de nouvelles mesures de soutien budgétaire dans quelques grands pays, par l'adaptation continue de l'activité économique à une mobilité réduite et par des anticipations d'une normalisation de l'environnement économique en cas de succès de la vaccination au niveau mondial.

Cependant, les apparitions de nouveaux variants de Covid-19 et de nouvelles vagues de la pandémie dans certains pays constituent des menaces pour la reprise économique en 2021.

I.1. PAYS AVANCÉS

Selon le FMI, les économies des **pays avancés** devraient enregistrer en 2021, une hausse du PIB de 5,1%, contre une prévision antérieure de +4,3% et une décroissance de 4,7% en 2020.

Au **Japon,** le PIB se redresserait de 3,3% en 2021, grâce à la mise en œuvre de mesures de relance budgétaires et monétaires estimées à 708 milliards de dollars US.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

	Estimations 2020	Prévisions 2021	
Pays	PEM avril 2021	Mise à jour PEM janvier 2021	PEM avril 2021
Mondiale	**-3,3**	**5,5**	6,0
Pays avancés	**-4,7**	**4,3**	5,1
Etats Unis	*-3,5*	*5,1*	*6,4*
Japon	*-4,8*	*3,1*	*3,3*
Royaume-Uni	*-9,9*	*4,5*	*5,3*
Zone Euro	***-6,6***	***4,2***	*4,4*
France	*-8,2*	*5,5*	*5,8*
Allemagne	*-4,9*	*3,5*	*3,6*
Italie	*-8,9*	*3,0*	*4,2*
Espagne	*-11,0*	*5,9*	*6,4*

Source : FMI WEO avril 2021 et janvier 2021

Aux **États-Unis,** l'économie américaine rebondirait de 6,4% contre un repli de 3,5% en 2020, impulsée par le nouveau plan de relance budgétaire de 1 900 milliards de dollars US. Ce plan devrait également impacter positivement les principaux partenaires commerciaux. Au premier trimestre 2021, le PIB progresse de 0,4% en glissement annuel.

Au **Royaume-Uni**, la production intérieure augmenterait de 5,3% en 2021, après une contraction de 9,9% en 2020. L'économie

britannique bénéficie d'une amélioration de ses perspectives grâce à un déploiement et une administration efficace des vaccins.

Dans la **Zone euro**, l'activité recule de 1,8% au premier trimestre en glissement annuel, pénalisée par le maintien de restrictions sanitaires dans un grand nombre de pays. Cependant, sur toute l'année 2021, le PIB devrait enregistrer une reprise de 4,4% en lien avec la perspective d'une levée progressive des restrictions liées à la pandémie de la Covid-19. Ainsi, le PIB devrait augmenterait en Allemagne (+3,6%), en France (+5,8%), en Italie (+4,2%) et en Espagne (+6,4%).

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, le PIB devrait croître de 6,7% en 2021 contre une prévision antérieure de +6,3% et une décroissance de 2,2% en 2020. L'écart devrait se creuser considérablement entre la Chine et les autres pays, car elle connaît une reprise robuste grâce à des mesures d'endiguement efficaces, une vigoureuse stratégie d'investissement public et l'apport de liquidités par la banque centrale.

La **Chine** enregistre, en glissement annuel, un accroissement du PIB de 18,3% au premier trimestre 2021. Elle bénéficie du dynamisme des exportations de produits électroniques (pour le télétravail) et d'équipements médicaux. Avec la maîtrise efficace de la pandémie, associée à la reprise de la consommation interne et au redressement de la demande extérieure, le FMI prévoit une accélération de la croissance économique en 2021 qui atteindrait +8,4% après 2,3% en 2020.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

	Réalisations 2020	Prévisions 2021	
Pays	PEM avril 2021	Mise à jour PEM janvier 2021	PEM avril 2021
Pays émergents	-2,2	6,3	6,7
Chine	*2,3*	*8,1*	*8,4*
Russie	*-3,1*	*3,0*	*3,8*
Brésil	*-4,1*	*3,6*	*3,7*
Inde	*-8,0*	*11,5*	*12,5*
Afrique subsaharienne	***-1,9***	***3,2***	***3,4***
Nigéria	*-1,8*	*1,5*	*2,5*
Afrique du sud	*-7,0*	*2,8*	*3,1*

Source : FMI WEO octobre 2020 et janvier 2021

L'économie du **Brésil** devrait rebondir de 3,7% en 2021, après un repli de 4,1% en 2020. Elle est soutenue par l'amélioration du contexte mondial, le déploiement des vaccins et l'assouplissement progressif des mesures sanitaires restrictives. Toutefois, les risques pesant sur les perspectives à court terme restent élevés, en raison de la forte propagation de la pandémie, la hausse de l'inflation (notamment alimentaire), la faiblesse du marché du travail et la réduction des transferts budgétaires d'urgence aux ménages.

En **Inde**, le PIB devrait enregistrer une forte croissance cette année, après une contraction de 8% en 2020. Le FMI a relevé la prévision de la croissance de 1 point de pourcentage pour la porter à 12,5% en 2021 en lien avec l'amélioration de la demande intérieure qui bénéficie des mesures de relance budgétaire et monétaire et de la poursuite des réformes structurelles. Toutefois, les perspectives économiques restent confrontées à des risques élevés, liés à l'évolution de la pandémie et la détérioration des finances publiques.

En **Afrique Subsaharienne**, la pandémie continue de faire des ravages (en particulier en Afrique du Sud, au Ghana, au Kenya et au Nigéria). Selon le FMI, après avoir enregistré la plus forte contraction que la région ait connue (–1,9% en 2020), la croissance devrait rebondir pour atteindre 3,4% en 2021, soit un peu plus que la hausse de 3,2% prévue en janvier 2021. Les pays tributaires du tourisme seront vraisemblablement les plus touchés.

De façon spécifique, l'Afrique du Sud et le Nigéria enregistreraient des taux de croissance du PIB respectivement de 2,5% et 3,2% contre des prévisions de croissance initiale de 1,5% et 2,8%, selon les projections du FMI d'avril 2021.

✓ **Pays de la zone UEMOA**

L'activité économique de l'Union a pâti en 2020 des conséquences néfastes de la pandémie. Cependant, en 2021, les pays de l'Union escomptent une reprise, avec un taux de croissance attendu à +5,8% contre +0,9% en 2020[1], sous l'effet du maintien des mesures de relance budgétaire et de soutien monétaire.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2020 (estimation)	Croissance du PIB en 2021(prévision)
Bénin	2,3	6,0
Burkina Faso	1,4	5,6
Côte d'Ivoire	1,8	6,5
Guinée Bissau	-2,3	4,7
Mali	-2,9	4,4
Niger	1,2	6,9
Sénégal	-0,7	5,2
Togo	0,7	4,7
UEMOA	0,9	5,8

Sources : DGE/DPPSE, FMI

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Evolution divergente des cours des principaux produits de base

Le **marché des matières premières** est marqué au mois de mars 2021 par une évolution contrastée des cours des principaux produits de base, en variation mensuelle. Toutefois, en moyenne sur les trois premiers mois de l'année et en glissement annuel, les cours des principaux produits s'affichent en hausse, en relation avec la reprise économique mondiale.

En variation mensuelle, le cours moyen du **pétrole brut** poursuit sa reprise amorcée en mai 2020 et atteint 65,4 dollars US au mois de mars 2021 après le creux de 18,5 dollars US atteint au mois d'avril 2020. En moyenne sur le premier trimestre 2021, les prix du baril de pétrole augmentent de 20,7% en glissement annuel. Cette remontée est en lien d'une part, avec l'amélioration des perspectives de la demande mondiale et d'autre part, avec la décision conjointe de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et de la Russie de maintenir une politique stricte de quotas.

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar US par baril

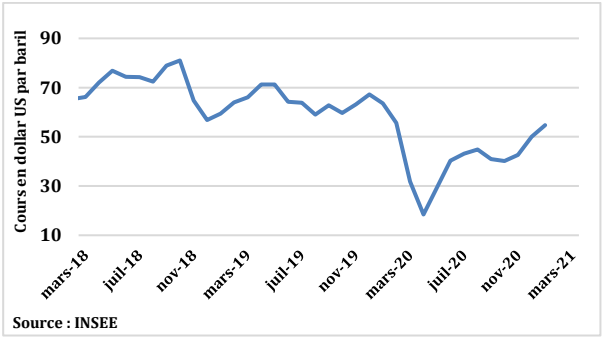

Source : INSEE

Le cours du **café (indice composite)** poursuit sa tendance haussière amorcée

[1] Rapport de surveillance Multilatéral décembre 2020

depuis le mois d'octobre 2020**.** Au mois de mars 2021, les prix du café progressent de 0,8% par rapport à février 2020. Aussi, en moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2021, les prix se renforcent de 11,8% en glissement annuel. L'incertitude portant sur l'offre, en raison des conditions climatiques défavorables dans certains pays producteurs, explique en partie cette embellie du cours du café.

Le cours du **cacao fèves** poursuit sa tendance haussière en évolution mensuelle, après une inflexion au mois d'octobre 2020, et gagne 2,4% au mois de mars 2021. Il est porté par la perspective d'un redressement de la consommation. Cependant, en moyenne, au premier trimestre 2021, le cours du cacao est en baisse de 5,2% comparativement à son niveau de la même période de 2020.

Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne

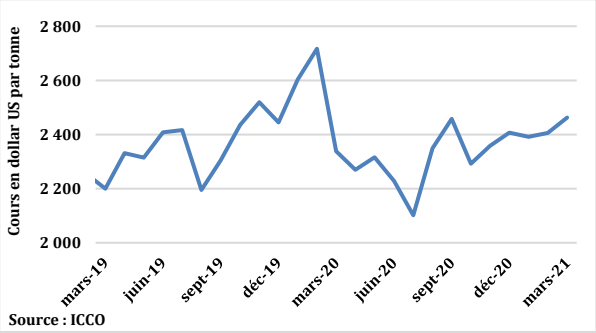

Source : ICCO

Le cours du **caoutchouc** croît de 6,0% en variation mensuelle au mois de mars 2021, poursuivant sa hausse entamée depuis le mois de septembre 2020. Il bénéficie de la reprise des activités dans l'industrie automobile et du déficit de l'offre face à une demande croissante. En moyenne sur le premier trimestre 2021, le cours du caoutchouc augmente de 21,1% en glissement annuel.

Le cours moyen du **coton** baisse de 1,3% en variation mensuelle au mois de mars 2021, après avoir atteint, en février 2021, son niveau le plus élevé sur les deux dernières années. En revanche, sur les trois premiers mois de 2021, le cours moyen du coton affiche une hausse de 21,5%. Cette évolution s'explique notamment par la reprise de la demande de la Chine qui est le plus gros consommateur de coton. Le cours du coton profite également de la contraction de l'offre en lien avec les conditions météorologiques non favorables dans certains pays producteurs.

Le prix de **l'huile de palme** poursuit son évolution à la hausse amorcée en juin 2020, en augmentant de 2,8% en variation mensuelle au mois de mars 2021. De même, sur les trois premiers mois de l'année 2021 et en glissement annuel, le cours moyen de l'huile de palme s'améliore de 50,6%. Il est soutenu par le recul de l'approvisionnement mondial en raison des fortes pluies liées au phénomène « el Niño » en Asie du Sud-Est. Par ailleurs, le resserrement des stocks d'autres oléagineux comme l'huile de soja et l'huile de tournesol devrait contribuer à augmenter l'attrait pour l'huile de palme sur toute l'année.

En évolution mensuelle, le cours de **l'or** perd respectivement 3,1% et 5% de sa valeur aux mois de février et mars 2021, après avoir fortement progressé en 2020 grâce à sa qualité de valeur refuge. En moyenne sur le premier trimestre 2021 et en glissement annuel, le cours de l'or affiche une hausse de 13,6%.

Le cours du **riz blanchi** régresse de 5,7% en mars 2021 comparativement à son niveau de février 2021. En moyenne, sur les trois premiers mois de l'année, les prix du riz augmentent de 16,6% en glissement annuel. Ils sont stimulés par les inquiétudes sur l'offre liées aux conditions climatiques défavorables dans les pays producteurs d'Asie de l'Est, en particulier la Thaïlande,

ainsi qu'à l'annonce d'une politique de restrictions des exportations dans certains pays.

Appréciation de l'euro, en glissement annuel

Sur le marché des changes, en moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2021, la monnaie européenne se renforce face aux principales monnaies, en glissement annuel. Ainsi, l'euro s'apprécie par rapport au yen (+6,4%), au dollar US (+9,4%), à la livre sterling (+1,5%), au yuan renminbi (+1,5%) et au rand (+6,6%).

Par contre, en variation mensuelle, en dehors du yen (+1,5%), l'euro se déprécie face au dollar US (-1,6%), au yuan renminbi (-0,9%) et au rand sud-africain (-0,2%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

Les valeurs sont en FCFA, sauf indication contraire,
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires

Au plan national, l'indicateur[2] du climat des affaires continue de s'améliorer, traduisant la perception d'une évolution favorable de la conjoncture par les opérateurs économiques. Il se situe à 103,4 en mars 2021 après 101,64 en février et 99,19 en janvier 2021.

L'environnement économique continue de tirer avantage de l'allègement des mesures d'endiguement de la Covid-19 dans un contexte de relative maîtrise de la pandémie, en dépit de l'accélération de la propagation du coronavirus dans un certain nombre de pays. En outre, l'activité économique bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) ainsi que des projets d'infrastructures publiques.

Dans le cadre de la riposte sanitaire, outre l'accroissement des capacités d'accueil, la prise en charge efficace des personnes infectées et la vulgarisation des mesures préventives, le Gouvernement a procédé au lancement de la campagne de vaccination le 1er mars 2021 avec 554 000 doses de vaccins Astra Zeneca. A cet effet, 63 centres de vaccinations ont été ouverts dans le district du Grand Abidjan et 103 centres de vaccination sont prévus à l'intérieur du pays. Toutefois, les rumeurs qui pèsent sur l'efficacité de ce vaccin ont quelque peu entravé le bon déroulement de la campagne de vaccination.

Au 31 mars 2021, 40 153 personnes ont été vaccinées. Cette première phase de vaccination a concerné le personnel soignant, les forces de défense et de sécurité, les enseignants, les personnes âgées d'au moins 50 ans et les personnes porteuses de maladies chroniques. Face au faible nombre de personnes vaccinées, le Gouvernement compte améliorer la couverture vaccinale à travers la mise en œuvre d'un plan de déploiement sur le territoire national devant permettre d'atteindre au minimum 7 700 doses de vaccins injectées par jour.

La Côte d'Ivoire compte au 31 mars 2021 3 391 cas actifs sur les 43 889 cas positifs au coronavirus enregistrés depuis le début de la crise sanitaire.

La mise en œuvre du Programme de Travail Gouvernemental 2021 (PTG-2021) devra permettre de consolider la reprise économique amorcée au second semestre 2020.

En effet, les Plans d'actions prioritaires élaborés dans le cadre du PTG-2021 mettent l'accent notamment sur l'amélioration des conditions de vie des populations, la poursuite des projets d'investissement, la gestion efficace des dépenses, la forte implication du secteur privé et la fourniture de services publics de qualité.

Ainsi, concernant PSESH mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la Covid-19, le Gouvernement envisage d'amplifier l'impact de l'intervention publique en orientant ses actions davantage sur la relance économique. Il s'agit d'élargir les champs d'actions des fonds de soutien et d'apporter un appui aux secteurs d'activités clés pouvant servir de levier pour la reprise économique. Pour l'exercice 2021, le PSESH bénéficie d'une dotation budgétaire de 391,5 milliards dont 110 milliards destinés à l'approvisionnement des Fonds de soutien aux entreprises, 30 milliards au profit du Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel et 40

[2] Indice synthétique des opinions des chefs d'entreprises sur la conjoncture, produit par la BCEAO

milliards au profit du Fonds de solidarité et de soutien d'urgence humanitaire.

Aussi, l'effectivité de l'opérationnalisation des fonds de garantie des crédits aux PME prévus dans le cadre de la mise en œuvre du PSESH contribuera à améliorer l'accès aux financements de ces entreprises en vue d'accroître leurs investissements, leur productivité et leur compétitivité. Au niveau de l'informel, en plus des subventions accordées, les acteurs du secteur bénéficieront notamment des programmes de formation et d'encadrement ainsi que d'un suivi afin d'évaluer l'impact des appuis sur leurs activités.

Par ailleurs, la poursuite de la mise en œuvre du programme d'urgence agricole qui bénéficie d'une dotation de 131,5 milliards permettra d'améliorer la productivité du secteur et d'accroître les revenus des producteurs et des autres acteurs des filières agricoles.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Au premier trimestre 2021, le secteur primaire a bénéficié de la poursuite du programme agricole d'urgence de soutien aux filières impactées par la Covid-19. Il affiche une performance des principales spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportation.

❑ *Dynamisme de l'agriculture industrielle et d'exportation*

L'agriculture d'exportation est marquée par la progression des productions de cacao fèves, de noix de cajou, de coton, d'ananas et de banane dessert. Toutefois, les productions de café et de sucre accusent un retrait.

La production de **cacao** se situe à 599 883 tonnes, en hausse de 15,2%. En dépit de cette évolution favorable, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a rendu le marché du chocolat atone, induisant une remise en cause du Différentiel de Revenu Décent (DRD) par les chocolatiers. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire a renoncé à la prime de qualité pour pouvoir écouler les stocks de la campagne en cours.

Au niveau du **café**, la baisse de la production observée depuis 2019 se poursuit. La production chute de 48,6% et atteint 39 487 tonnes. La filière souffre du vieillissement progressif du verger et de l'attrait d'autres spéculations, malgré les efforts du Conseil Café Cacao pour inverser la tendance.

La production de **noix de cajou** progresse de 141,9% pour se situer à 500 967,7 tonnes grâce à une pluviométrie favorable et à l'entrée en production de plants de cajou à haut rendement. La filière bénéficie également du relèvement des prix internationaux soutenus par une reprise de la demande mondiale aussi bien de la noix de cajou brute que de l'amande de cajou. A fin mars 2021, le prix moyen d'achat bord champ est ressorti à 312 FCFA/kg, soit un surplus de 7 FCFA par rapport au prix plancher de 305 FCFA fixé par le Gouvernement.

Aussi, dans le cadre de la politique de renforcement de la transformation locale de la noix de cajou, le Gouvernement a construit un centre d'innovations et de technologies de l'anacarde (CITA) à Yamoussoukro, en vue d'accroître le développement d'une chaîne de valeurs locale de fabrication et de maintenance de matériels et équipements destinés à la transformation de l'anacarde. En outre, les travaux pour la construction de la zone

industrielle de Bondoukou ont démarré dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur de l'Anacarde (PPCA).

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	3 mois 2020	3 mois 2021	Variation (%)	Prév 2021
Cacao fèves	520 749,3	599 883,9	15,2	-8,3
Café	76 769,4	39 487,3	-48,6	-10,1
Noix de cajou	207 090,0	500 967,7	141,9	6,0
Ananas	18 632,0	23 847,3	28,0	6,0
Banane dessert	129 567,2	150 245,7	16,0	6,0
Coton graine	323 857,3	354 460,8	9,4	9,2
Sucre	92 111,2	88 049,1	-4,4	1,1

Source : DGE, OPA, MINADER

La production de **coton graine** se situe à 354 460,8 tonnes, en progression de 9,4%. Elle bénéficie de la hausse des surfaces cultivées, de la distribution de semences améliorées à haut rendement et de l'attractivité du prix d'achat bord champ.

Par ailleurs, la création de deux nouvelles variétés de coton (CI 123 et CI 128) par le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) devrait contribuer à accroître davantage le rendement et la qualité de la fibre ivoirienne.

S'agissant de la **banane dessert**, la production augmente de 16,0% pour atteindre 150 245,7 tonnes, malgré la forte concurrence des produits en provenance de l'Amérique latine à laquelle la filière reste confrontée sur le marché européen.

Au niveau de l'**ananas,** la production s'est située à 23 847,3 tonnes, en accroissement de 28,0%. Ce redressement de la production s'accompagne d'une hausse de la transformation locale qui permet de créer de nouveaux débouchés. En effet, sur le marché européen, la filière subit la pression de la concurrence latino-américaine.

En ce qui concerne la filière **sucrière**, elle est affectée par des conditions climatiques défavorables qui ont compromis les rendements des plantations de canne à sucre. A la situation de stress hydrique, s'est ajouté l'impact des maladies de la canne à sucre. Ainsi, la production recule de 4,4% pour se situer à 88 049,1 tonnes.

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire est marqué, sur les trois premiers mois de l'année 2021, par une activité industrielle en deçà de son niveau de la période correspondante de 2020 et un léger fléchissement du BTP.

❑ *Activité industrielle en léger retrait*

L'***Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI)*** se contracte de 1,6% sous l'effet des reflux des activités des « industries manufacturières » (-2,7%) et des « industries extractives » (-1,5%), tandis que les « industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau » (+3,4%) et les « industries environnementales » (+6,9%) enregistrent une bonne progression.

Graphique 3 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la production Industrielle (IHPI)

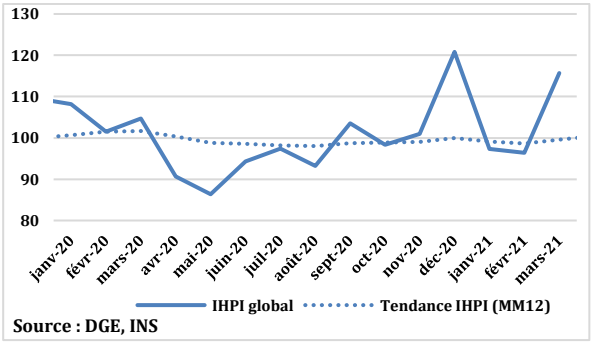

Source : DGE, INS

✓ ***Baisse des industries extractives***

Le repli de 1,5% des activités des **« industries extractives »** est imputable à la baisse de 23,2% enregistrée au niveau de la division « extraction d'hydrocarbures ». Cette dernière pâtit d'une part, des arrêts programmés pour maintenance et d'autre part, des reports d'investissements dans le contexte de grandes incertitudes sur les perspectives économiques et de faiblesse des cours du pétrole brut. Par contre, les activités des divisions « extraction des minerais métalliques » et « autres activités extractives » croissent respectivement de 7,5% et 5,7%.

La production de pétrole brut recule de 25,7%, en lien avec la baisse de rendement de 31,7% du bloc CI-40 qui fournit près de trois quarts de la production totale. A contrario, la production de gaz naturel augmente de 1,1%, après le repli de 1,7% enregistré à fin février 2021.

Dans la division « **extraction de minerais métalliques** », l'extraction aurifère augmente de 1,1%, tandis que les productions de nickel et de manganèse reculent de 14,8% et de 24,7% respectivement. La baisse de la production de manganèse est due au recul des cours et aux mauvaises performances des mines de l'un des principaux producteurs. Du côté du nickel, le repli provient des intempéries intervenues dans les zones d'extraction et du manque d'espace de stockage dû à la saturation du quai minéralier. La production de bauxite a été interrompue depuis le mois de septembre 2020 en raison de l'insuffisance de sites de stockage au quai minéralier du Port Autonome d'Abidjan et des problèmes de sécurité dans la région de production.

Au niveau de la division « **autres activités extractives** », la production de diamant décroit de 13,8% sous l'effet de la déplétion des mines en exploitation et du caractère artisanal du dispositif de production.

✓ ***Recul des industries manufacturières***

L'indice de production des **« industries manufacturières »** affiche une contraction de 2,7%. Il pâtit essentiellement du recul des « industries agro-alimentaires » (-1,6%), des « industries de transformation de produits pétroliers » (-24,9%) et des « industries textiles et d'habillement » (-2,5%). L'impact de ces baisses est atténué par les évolutions positives des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+14,8%), des « industries de matériaux minéraux » (+11,8%) et des « industries métalliques » (+15,0%).

Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers

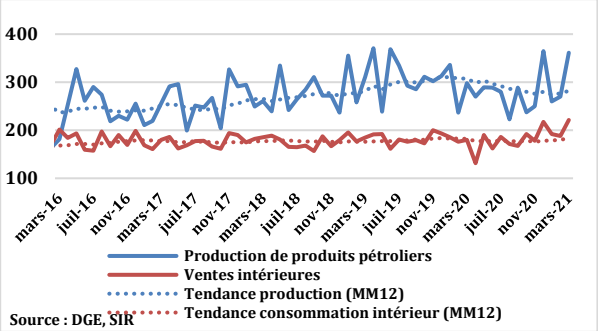

Source : DGE, SIR

Au niveau des « industries de transformation de produits pétroliers », la production de produits pétroliers enregistre une tendance haussière au premier trimestre 2021, après la baisse observée en 2020. Elle progresse de 2,4% en glissement annuel à fin mars 2021 après un fléchissement de 7,5% à fin février 2021. Cette amélioration est attribuable à l'accélération de la consommation intérieure hors fonds de bac dont la progression se situe à 12,6% à fin mars

contre +5,7% à fin février 2021. La consommation est portée par celle des carburants super (+22,0%) et gasoil (+10,4%). De même, le repli des exportations s'atténue en passant de 27,7% à fin février 2021 à 19,3%.

✓ ***Tassement de la production électrique de source hydraulique***

Les **« industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau »** affichent une hausse de 3,4%, contraintes par le recul de la production d'électricité de source hydraulique lié à la faiblesse des stocks d'eau dans les lacs de retenue des barrages.

L'affaissement de la production d'électricité de source hydraulique s'accentue en passant à -4,1% contre -0,9% à fin février 2021. Dans ce contexte, la production des centrales thermiques s'accélère pour atténuer l'impact du déficit hydroélectrique. Elle s'accroit de 6,2% contre +2,2% à fin février 2021.

Au total, la production d'électricité progresse de 2,8% et permet de satisfaire une consommation intérieure en augmentation de 4,7% tandis que les exportations se contractent de 12,1% en raison de l'insuffisance de l'offre.

Aussi, la production d'électricité de source thermique étant contrainte par les capacités des centrales thermiques, le fléchissement continu des stocks d'eau dans les barrages pourrait induire un déficit de l'offre d'électricité au plan intérieur au cours des prochains mois.

Ainsi, une accélération des investissements prévus dans cette branche d'activité est nécessaire.

❑ ***Léger fléchissement du BTP***

L'Indicateur Avancé du BTP accuse un repli de 0,7% à fin mars 2021, moins marqué que la baisse de 11,6% enregistrée à fin février 2021. Cet indicateur subit la régression de la consommation de « bitume » (-24,5%), de « câbles et fils électriques » (-26,3%) et de béton (-19,9%). Par contre, la consommation de « ciment » (+13,8%), de « tôles et bacs » (+62,4%) et de « sable » (+64,6%) augmentent.

Les activités de BTP devraient bénéficier, sur le reste de l'année 2021, de la poursuite et de l'accélération des principaux projets d'infrastructures publiques. Il s'agit notamment de (i) la construction des ponts reliant les communes de Yopougon et Attécoubé ainsi que Cocody et Plateau (ii) la construction de l'échangeur de l'Indénié, (iii) l'aménagement du boulevard de Marseille, (iv) la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (v) la réalisation des tronçons « Yamoussoukro-Tiébissou » et « Tiébissou-Bouaké » et de l'autoroute du nord, (vi) la sauvegarde et le développement de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (vii) l'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (viii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (ix) la construction des quatre stades en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 et (x) la poursuite des travaux d'aménagement de la zone industrielle du PK24 et d'installation des unités industrielles.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, fortement impacté, en 2020, par les mesures restrictives visant à freiner la propagation de la Covid-19, poursuit son redressement. Il bénéficie de la reprise de la confiance des ménages

consécutive à la bonne maîtrise de la pandémie au plan interne. Ainsi, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail, le chiffre d'affaires des télécommunications ainsi que l'ensemble des composantes du transport affichent une tendance haussière.

❑ *Bonne progression du commerce de détail*

L'***Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du*** commerce de détail profite du regain de confiance des ménages et poursuit la hausse amorcée en début d'année 2021, après être ressorti en baisse sur l'année 2020.

L'ICA du commerce de détail s'accroît de 7,9% sur la période sous revue, tiré par l'ensemble des postes, à savoir les ventes de produits pétroliers (+4,5%), de « produits de l'alimentation » (+9,3%), de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+14,3%), de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+8,8%) et de produits divers (+15,7%).

Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail

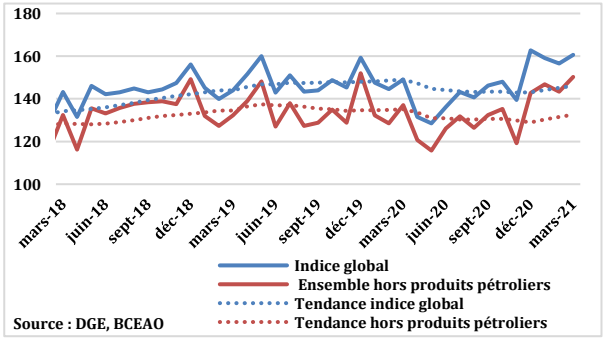

Source : DGE, BCEAO

La bonne performance des produits de l'alimentation est le fait des « produits non transformés de l'agriculture de la chasse ou de la sylviculture » (+5,6%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabac » (+11,3%).

Les ventes de « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verre et articles de verres » (+9,0) et « ameublement, équipements et produits ménagers » (+6,3%) sont à l'origine du dynamisme de la branche « produits d'équipement du logement ».

Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées », l'ICA ressort en hausse du fait de la bonne tenue des ventes de « véhicules neufs » (+24,8%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et de motocycles neufs » (+2,1%), malgré un repli des ventes de « motocycles neufs » (-3,8%).

❑ *Dynamisme des services marchands*

Au niveau des services marchands, l'indice du chiffre d'affaires augmente de 15,1%. Cette embellie reflète le regain d'activités dans le transport, les services d'informations et de communication ainsi que des services financiers dont l'ICA affiche un accroissement de 12,6%.

✓ *Évolution globalement favorable des transports*

Les différentes branches du transport connaissent une hausse d'activités en glissement annuel après la contreperformance enregistrée l'année précédente, excepté le transport aérien.

○ *Relèvement du transport maritime*

Le transport maritime poursuit sa remontée entamée au second semestre de l'année 2020.

A fin février 2021, le trafic global de marchandises se bonifie de 5,7%. Cette tendance est observée dans les deux ports que compte le pays.

Au port d'Abidjan, le trafic global de marchandises progresse de 5,0% au terme

des deux premiers mois de l'année 2021. Cette bonne performance est attribuable au trafic national (+3,7%), aux activités de transbordement (+29,5) et au transit (+11,6%).

Au niveau du port de San Pedro, le trafic global rebondit de 9,3%, tiré par le dynamisme du trafic national (+21,9%), tandis que les activités de transbordement chutent de 74,1%.

- ***Bonne orientation du transport ferroviaire***

Le trafic global de marchandises par le transport ferroviaire s'accroît de 9,9% à fin février 2021, après une baisse de 3,4% en 2020. Cette embellie est consécutive à la vigueur des échanges entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. En effet, le trafic entre les deux pays qui était en retrait de 1,9% en fin d'année précédente se bonifie de 11,9%. S'agissant du trafic national, il se maintient en baisse de 23,6%.

- ***Dynamisme continu du transport routier***

Le transport routier maintient sa tendance haussière observée au second semestre 2020 suite à l'allègement des mesures d'endiguement de la Covid-19.

Il augmenterait de 15,3% à fin mars 2021, au regard de l'évolution de la consommation de carburants gasoil et Super.

- ***Transport aérien en deçà de son niveau d'avant Covid-19***

Après s'être effondré du fait de la fermeture des frontières aériennes dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le transport aérien se redresse progressivement en lien avec la réouverture des frontières intervenue au mois de juin 2020. Toutefois, le niveau d'activité reste largement en deçà de son niveau d'avant Covid-19 en raison des restrictions sanitaires qui entravent le transport aérien.

En effet, au premier trimestre 2021, le nombre de passagers commerciaux ressort en contraction de 32,1% Cette évolution découle du rebond du trafic national de 0,4% et du retrait des trafics de passagers commerciaux de 27,3% vers la CEDEAO, de 32,2% vers le reste de l'Afrique et de 40,8% vers l'Europe.

Concernant la structure du trafic, elle est dominée par les destinations CEDEAO (39,9% ; 107 579 passagers), Europe (26,7% ; 35 954 passagers) et le reste de l'Afrique (20,2% ; 54 550 passagers).

Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination

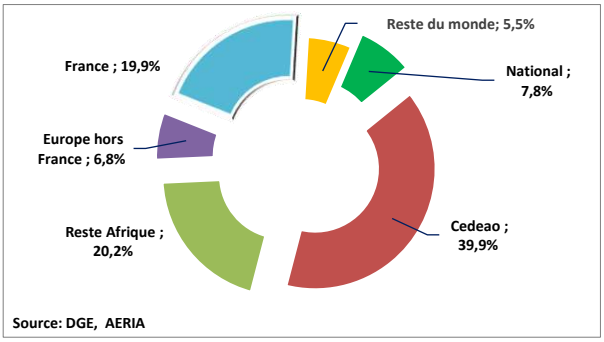

- ***Dynamisme continue des TIC***

À fin mars 2021, le secteur des télécommunications affiche un dynamisme, au regard de l'évolution favorable du nombre d'abonnements et du chiffre d'affaires.

En effet, le nombre d'abonnements s'accroît de 9,5% tiré par la hausse des abonnements dans la téléphonie mobile (+9,6%).

Le chiffre d'affaires global, quant à lui, progresse de 7,8%, porté par la téléphonie mobile dont le chiffre d'affaires s'accroît de 9,2%.

Le secteur des télécommunications continue de profiter de la vulgarisation du

télétravail et des visioconférences qui induisent un fort recours aux services internet. Ainsi, le chiffre d'affaires réalise un bond de 41,9%.

Le mobile money poursuit également son essor avec un nombre d'abonnements et un chiffre d'affaires en hausse respectivement de 24,5% et 23,9%.

Cependant, le sous-secteur de la téléphonie fixe affiche un repli de 17,0% de son chiffre d'affaires, malgré une augmentation de 6,1% du nombre d'abonnements.

II.1.d. Prix

❑ *Renchérissement des prix à la consommation*

Les prix à la consommation poursuivent leur tendance haussière en relation avec des tensions sur les prix des denrées alimentaires et une progression à un degré moindre des prix des produits non comestibles.

Au mois de mars 2021, l'indice général des prix à la consommation augmente de 3,3% en glissement annuel, après +3,2% au mois de février et +2,3% au mois de janvier 2021.

En moyenne au premier trimestre 2021, les prix à la consommation bondissent de 3,0%, portés à la fois par les produits comestibles et par ceux non comestibles.

Par origine, les produits locaux (+3,4%) expliquent principalement le relèvement des prix comparativement aux produits importés dont les coûts d'acquisition ne progressent que de 1,2%.

En outre, en termes de classification par secteur, les produits primaires (+4,3%) et les produits tertiaires (+3,3%) sont les plus onéreux.

✓ *Tensions sur les prix des produits comestibles*

Au premier trimestre 2021, les prix des produits comestibles renchérissent de 4,5% sous l'effet d'un relèvement de 4,7% des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et d'une hausse plus modérée des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » de 1,3%.

Les produits comestibles subissent une insuffisance de l'offre sur les marchés et des conditions climatiques défavorables. Cette hausse des prix est plus marquée au niveau des produits alimentaires et boissons non alcoolisées tels que les tubercules et plantains (+24,6%), les fruits (+14,7%), le poisson (+7,1%) et la viande (+4,3%). De même, les prix des huiles et graisses augmentent de 2,8%, en dépit des mesures gouvernementales de suspension de l'accroissement du prix de l'huile de table raffinée vendue au détail.

S'agissant des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants », ils augmentent tirés à la fois par les prix des « tabacs et stupéfiants » (+4,6%) et des « boissons alcoolisées » (+0,5%).

✓ *Progression des prix des produits non comestibles*

Les prix des produits non comestibles augmentent de 2,2%, sous l'effet de la progression de l'ensemble de ses composantes notamment, l'enseignement (+4,1%), les transports (+2,9%), les restaurants et hôtels (+2,8%), la santé (+2,5%), la communication (+2,2%), les « articles d'habillement et chaussures » (+2,0%), le « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+2,0%).

La fonction « enseignement » est affectée essentiellement par les hausses des prix des

groupes « enseignement pré-élémentaire et primaire » (+17,0%) et « enseignement secondaire » (+3,3%).

La fonction « transport » connaît une progression des prix due à celle des prix des groupes « services de transport » (+5,7%) et « achat de véhicules » (+0,7%), en dépit de la baisse des prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » (-1,1%).

Les prix de la fonction « restaurants et hôtels » sont impactés essentiellement par les « services de restauration » (+3,0%), en raison notamment de l'augmentation des prix des produits alimentaires.

La fonction santé subit la hausse des prix provenant en particulier des « produits, appareils et matériels médicaux » (+3,9%) ainsi que des « services hospitaliers » (+0,9%).

Les prix de la fonction « communication » progressent, portés par ceux des « services de téléphonie et de télécopie » (+2,5%) et de « services postaux » (+0,3%), alors que les prix des « matériels de téléphonie et de télécopie » décroissent de 0,3%.

La fonction « articles d'habillement et chaussures » est marquée par une hausse des prix des « articles d'habillement » (+1,9%) et des « chaussures » (+2,2%).

Le relèvement des prix de la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » provient des « loyers effectifs » (+4,6%), de l'« entretien et réparation des logements » (+2,2%) et de l'« alimentation en eau et services divers liés au logement » (+0,4%). A l'inverse, les prix de l'« électricité, gaz et autres combustibles » se contractent de 2,6%.

❑ *Hausse de l'indice global des prix de production industrielle*

En moyenne sur le premier trimestre 2021, l'indice des prix de la production industrielle augmente de 1,2% sous l'effet conjugué de la hausse des prix de production des « industries extractives » (+10,4%), de la contraction des prix de production des « industries manufacturières » (-0,7%) ainsi que de la stabilité de ceux des « industries de production et de distribution d'électricité de gaz et d'eau » et des « industries environnementales ». Hors industries extractives, les prix de production industrielle reculent de 0,6%.

Le retrait des prix de la production manufacturière provient notamment des prix de la production des « industries de transformation de produits pétroliers » (-14,3%), des « industries du bois » (-10,6%), des « industries de matériaux minéraux » (-2,5%), et des « industries textiles et d'habillement » (-6,6%). Toutefois, ces baisses sont amoindries par l'accroissement des prix de la production des divisions « agro-alimentaire » (+8,6%), « industries métalliques » (+4,5%) et « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique (+4,0%).

Concernant les prix à la production du secteur extractif, leur progression découle de l'accroissement des prix à la production des divisions « extraction d'hydrocarbures (+8,3%), « extraction de minerais métalliques » (+11,3%) et « activités de soutien aux industries extractives » (+34,5%) ainsi que du fléchissement des prix de production des « autres activités extractives » (-0,7%).

II.1.e. Emplois

Le contexte de reprise de l'activité du secteur tertiaire est accompagné d'un dynamisme de l'emploi formel.

En effet, à fin mars 2021, le nombre de salariés dans l'emploi formel progresse de 7,3% en glissement annuel, soit 77 057 emplois supplémentaires, pour se situer à 1 127 135. Cette bonne tenue est portée à la fois par le secteur privé et le secteur public dont les effectifs s'accroissent respectivement de 7,2% (+58 964 salariés) et 7,8% (+18 093 salariés).

Le dynamisme de l'emploi formel est perceptible également à travers les augmentations des nouvelles immatriculations de salariés et des réembauches dans le secteur privé respectivement de 31,7% (+5 881 salariés) et +171,9% (+3 273 salariés) au premier trimestre 2021 comparativement à la période correspondante de 2020. Les principaux secteurs ayant contribué à la progression nette de l'emploi formel du secteur privé sont le commerce, l'industrie manufacturière et le BTP qui cumulent 61,8% du total.

Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires s'accroît de 10,5%.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin mars 2021, la situation des finances publiques est caractérisée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes et une consommation plus que prévu des dépenses totales et prêts nets par rapport à fin mars 2020.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes et dons sont ressortis à 1 383,8 milliards contre 1 202,0 milliards à fin mars 2020, soit une hausse de 181,8 milliards. Ce résultat est dû au bon recouvrement des recettes fiscales (+148,4 milliards) et des recettes non fiscales (+31,2 milliards).

❑ *Bon niveau des recettes fiscales*

Les recettes fiscales atteignent 1 206,7 milliards contre 1 058,2 milliards à fin mars 2020. Cette hausse de 148,4 milliards est attribuable principalement à la performance de la fiscalité intérieure (+70,0 milliards) et de la fiscalité de porte (+76,4 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à fin mars 2020 se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 576,7 milliards, en hausse de 70,0 milliards (+13,8%) en comparaison aux réalisations à fin mars 2020. Le surplus obtenu s'explique de la manière suivante par nature d'impôts :

- ***l'impôt BIC hors pétrole-gaz*** affiche un gain de 14,3 milliards. Ce résultat est lié à la bonne orientation aussi bien des retenues à la source au titre de l'impôt BIC-BNC que de l'impôt BIC acquitté par les contribuables relevant d'un régime du réel.

- ***la Taxe ad valorem*** s'accroit de 2,0 milliards pour atteindre 7,9 milliards. Les résultats de cette taxe sont positivement impactés par la hausse du cours international de l'or (environ 8,4%) et par l'entrée en production de la mine de Daapleu.
- ***les impôts sur traitements et salaires*** s'affichent à 149,4 milliards contre 141,5 milliards un an plus tôt, dégageant ainsi une hausse de 7,9 milliards.
- ***les Patentes et licences*** ressortent à 15,7 milliards, au même niveau que celui observé à fin mars 2020.
- ***les recettes en matière d'Impôts sur les revenus des capitaux*** et **des valeurs *mobilières*** se chiffrent à 19,8 milliards contre 15,8 milliards soit une augmentation de 4,0 milliards. Ce bon niveau des recouvrements est issu des opérations de contrôle et par le paiement exceptionnel et anticipé effectué par une grande entreprise du secteur de l'énergie.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières atteignent 576,9 milliards contre 500,4 milliards à fin mars 2020, soit une augmentation de 76,5 milliards. Cette performance découle de l'évolution des impôts suivants :

- ***les droits et taxes à l'importation***, connaissent une hausse de 69,4 milliards sur l'ensemble des composantes ;
- ***les marchandises générales hors produits pétroliers*** progressent de 26,9 milliards grâce à un volume de mise à la consommation supérieur à l'objectif (3 121 828,2 de tonnes attendus pour une réalisation de 3 386 405,8 de tonnes) ;
- ***les produits pétroliers*** affichent un accroissement de 42,5 milliards du fait de l'évolution favorable de la taxation sur le gasoil (une réalisation de 234,04 FCFA/litre pour un objectif de 164,15 FCFA/litre), et le super carburant (une réalisation 213,11 FCFA/litre pour un objectif de 170,56 FCFA/litre). En plus, les volumes mis à la consommation sont plus élevés que l'objectif à la fois sur le gasoil (305,93 millions de litres pour une prévision de 284,50 millions de litres) et le super carburant (306,57 millions de litres pour un objectif de 259,38 millions de litres).
- ***les taxes à l'exportation*** enregistrent une hausse de 4,1 milliards provenant du niveau des exportations de cacao (une réalisation de 834 783 tonnes pour un objectif de 703 028 tonnes).

❑ *Bon niveau des recettes non fiscales*

Les recettes non fiscales se situent à 171,7 milliards, en surplus de 31,2 milliards par rapport à fin mars 2020 du fait du bon niveau des cotisations sociales (+28,8 milliards), en lien avec le relèvement des nouvelles immatriculations de salariés à la Caisse Nationale de Prévoyance Social (CNPS).

❑ *Faible mobilisation des dons*

Le niveau des dons mobilisés se situe à 5,4 milliards, en augmentation de 2,2 milliards comparé au premier trimestre 2020.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets sont à hauteur de 1 477,0 milliards à fin mars 2021 contre un montant de 1 337,8 milliards à fin mars 2020, soit une progression de 139,2 milliards.

Cette surconsommation est due à une augmentation notable des subventions et autres transferts (+44,8 milliards), des dépenses de personnel (+24,3 milliards) et des dépenses de fonctionnement (+87,4 milliards) sur la période.

Les évolutions par rapport à fin mars 2020 se présentent comme suit :

- ***les dépenses de personnel*** ressortent à 466,8 milliards à fin mars 2021 contre 442,5 milliards un an plus tôt. Ce niveau d'exécution s'explique par l'impact de la mise en place d'un dispositif de traitement des actes administratifs et d'une rapidité dans la transmission des dossiers de premier mandatement pour le paiement des salaires des nouveaux fonctionnaires.
- ***les Subventions et autres transferts*** s'affichent à 95,8 milliards à fin mars 2021, contre un niveau de 51,0 milliards un an plus tôt résultant des subventions allouées à certaines structures dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.
- ***les dépenses de fonctionnement*** s'élèvent à 285,8 milliards contre 198,4 milliards à fin mars 2020, en lien avec une augmentation des charges de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone.
- ***les dépenses d'investissement,*** quant à elles, reculent de 28,4 milliards en relation avec le ralentissement des réalisations des infrastructures publiques du fait de la Covid-19.
- ***les intérêts de la dette*** ont été payés à hauteur de 196,9 milliards (dont 52,5 milliards sur la dette intérieure et 144,4 milliards sur la dette extérieure) contre 150,5 milliards à fin mars 2020, soit une hausse de 46,3 milliards.

Graphique 7 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mars

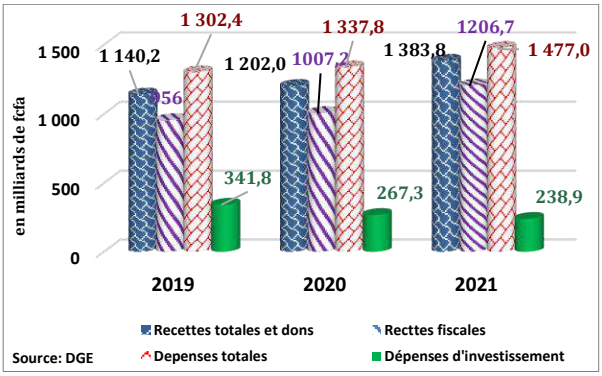

II.2.c. Financement

A fin mars 2021, le déficit budgétaire global ressort à 93,2 milliards contre un déficit de 135,8 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 42,6 milliards.

Pour financer ce déficit et régler les échéances du capital de la dette publique qui s'établissent à 270,3 milliards repartis en 213,6 milliards de dette intérieure et 56,7 milliards de dette extérieure, le Gouvernement a eu recours aux marchés monétaires et financiers pour un montant de 1 145,9 milliards. Ces émissions comprennent 321,2 milliards de bons du trésor (dont 248,9 milliards de bons de trésorerie), 110,6 milliards d'emprunts obligataires et 156,5 milliards d'obligations du trésor.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Les **échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels** enregistrent, en valeur, une hausse des exportations de 10,9% et une baisse des importations de 0,7% sur les trois premiers mois de l'année 2021 en glissement annuel. Les exportations profitent d'un accroissement des quantités de 13,2% malgré le repli des prix de 5,2%. Quant aux importations, elles évoluent sous l'effet conjugué de la baisse des prix de 4,6%, et de l'augmentation des quantités de 1,9%.

Graphique 8: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)

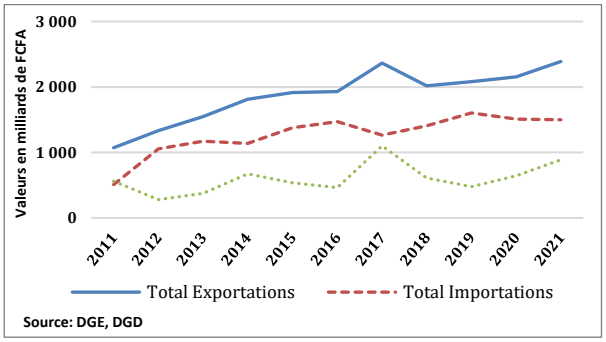

De ces évolutions, il ressort un solde commercial excédentaire de 890,3 milliards à fin mars 2021, supérieur à l'excédent de 645,6 milliards réalisé à la même période de 2020. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations s'affiche à 159,4%, soit une progression de 16,6 points de pourcentage comparativement à fin mars 2020. Concernant les termes de l'échange, ils reculent de 0,7% sous l'effet d'une baisse des prix à l'exportation (-5,2%) plus prononcée que celle des prix à l'importation (-4,6%).

Concernant le Taux de Change Effectif Réel (TCER) au 1er trimestre 2021, il augmente de 1,92% par rapport au 4ème trimestre 2020. Cette évolution est principalement liée à la hausse de l'indice des prix à la consommation de 1,96%, le Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) demeurant quasi constant sur cette période (Cf. graphique 8).

De même, en glissement annuel, le TCER s'accroît de 8,70%, sous l'effet de l'accroissement à la fois du TCEN (+7,66%) et du différentiel de prix (+0,96%).

Ainsi, l'économie ivoirienne enregistre une perte de compétitivité au premier trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020.

Graphique 9 : Evolution trimestrielle du taux de change effectif réel

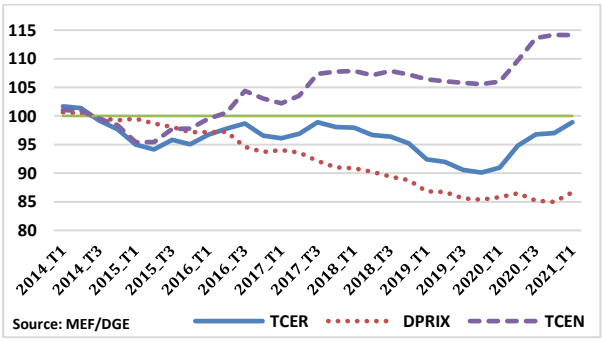

II.3.a. Exportations

Hausse des exportations en valeur grâce à une progression des volumes

L'accroissement de 10,9% des exportations en valeur provient de la hausse des ventes des produits primaires (+19,8%) et des produits transformés (+1,1%). Les ventes de ces produits sont principalement portées par les progressions des volumes évaluées respectivement à 16,8% et 25,1%. Les exportations de produits miniers, quant à elles, régressent de 0,5% suite à un fléchissement des prix de 0,6%.

L'augmentation des ventes des produits primaires en valeur découle principalement de celles du cacao fèves (+15,4%), de la noix de cajou (+66,1%), du caoutchouc naturel (+26,4%) et du coton masse (+41,8%).

En ce qui concerne les exportations de produits transformés en valeur, elles tirent profit de la bonne orientation des ventes des produits de la première transformation (+19,7%), notamment du cacao transformé (+25,7%), de l'amande de cajou (+147,8%), de l'huile de palme (+2,3%) et des huiles essentielles et extraits végétaux (+2,7%). Par contre, les ventes de produits manufacturés refluent de 17,5% en valeur sous l'effet de la diminution des exportations de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-45,0%), des engrais (-52,0%) et des « appareils mécaniques, électriques et électroniques » (-32,8%).

S'agissant des exportations de produits miniers, leur baisse en valeur résulte de la mévente du pétrole brut (-22,6%) tandis que les ventes de l'or brut (+9,4%) croissent. Le pétrole brut subit le fléchissement des prix (-14,3%) et de la production qui se ressent au niveau des volumes exportés (-9,7%). S'agissant de l'or brut, il profite d'une hausse aussi bien des prix (+6,2%) que du volume (+3,1%).

II.3.b. Importations

Importations en valeur affectées par la régression des achats de biens intermédiaires

Les importations régressent de 0,7%, pénalisées par la baisse des achats de biens intermédiaires de 38,4%. Toutefois, ce repli est atténué par l'augmentation des achats de biens de consommation (+22,9%) et de biens d'équipement (+14,4%).

La chute des approvisionnements de biens intermédiaires s'explique essentiellement par le retrait des achats de pétrole brut (-93,7%). Leur impact est d'autant plus grand que hors pétrole brut, les importations totales en valeur croissent de 18,0%.

La hausse des achats de **biens de consommation** provient d'une part, des produits alimentaires (+16,4%), notamment les poissons frais (+32,6%), le blé tendre (+51,0%), le « lait et produits de la laiterie » (+24,6%) et les boissons (+34,5%), et d'autre part des autres biens de consommation (+28,0%) tels que les « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (+51,9%).

L'accroissement des importations en valeur de **biens d'équipement** est porté par les achats de « machines mécaniques » (+17,9%) et de « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+61,1%).

II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens

Prépondérance des produits primaires dans les exportations

Les exportations à fin mars 2021 sont prédominées par les produits primaires qui représentent 57,9%, soit un gain de 4,3 points comparé au premier trimestre 2020, au détriment des produits transformés (29,1%) et des produits miniers (13,0%) qui ont perdu respectivement 2,8 points et 1,5 point.

Les produits primaires sont composés majoritairement de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 40,5%, 8,1% et 4,6% de la valeur des exportations.

Tableau 5 : Structure des exportations en valeur aux premiers trimestres 2020-2021

	2020	2021
Exportations hors biens exceptionnels	**100%**	**100%**
Produits primaires	**53,6%**	**57,9%**
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,2%	0,2%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	53,4%	57,7%
dont Cacao fèves	38,9%	40,5%
Noix de cajou	3,1%	4,6%
Caoutchouc naturel	7,1%	8,1%
Coton masse	1,7%	2,2%
Produits transformés	**31,9%**	**29,1%**
1ère Transformation	15,4%	16,6%
dont Cacao transformé	10,1%	11,4%
Huile de palme	1,7%	1,5%
Café transformé	0,5%	0,5%
Amande de Cajou	0,2%	0,5%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,0%	1,0%
Manufacturiers	15,5%	11,5%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	10,1%	5,0%
Produits miniers	**14,5%**	**13,0%**
Pétrole brut	4,6%	3,2%
Or brut	9,0%	8,9%

Source : DGE, DGD

S'agissant des produits transformés, ceux de la première transformation (16,6%), dominés par le cacao transformé (11,4%), viennent en première position, suivis par les produits manufacturés (11,5%) et les « conserves et préparations alimentaires » (1,0%).

Quant aux produits miniers, ils sont dominés par l'or brut (8,9%) comme un an plus tôt.

Les importations toujours dominées par les biens de consommation

Les importations en valeur sont dominées par les biens de consommation qui représentent 55,5% du total, et enregistrent un gain de 10,6 points de pourcentage par rapport à leur proportion au premier trimestre 2020. A l'inverse, la part des biens intermédiaires s'amenuise de 13,5 points de pourcentage pour se situer à 22,2%. Quant aux biens d'équipement, leur part s'accroît en passant de 19,4% à 22,3%.

Tableau 6 : Structure des importations en valeur aux premiers trimestres 2020-2021

	2020	2021
Importation hors biens exceptionnels	**100,0%**	**100,0%**
Biens de Consommation	**44,9%**	**55,5%**
Produits alimentaires	19,8%	23,2%
dont Poissons	0,9%	1,2%
Riz	4,5%	3,8%
Blé tendre	1,5%	2,3%
Autres biens de consommations	25,1%	32,4%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	6,1%	9,3%
Produits pharmaceutiques	3,5%	4,0%
Biens intermédiaires	**35,7%**	**22,2%**
Pétrole brut	16,7%	1,1%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	4,7%	5,8%
Produits chimiques	2,4%	2,2%
Papiers et cartons	1,8%	1,8%
Matériaux de construction (clinker)	1,5%	2,2%
Biens d'équipement	**19,4%**	**22,3%**
Machines mécaniques	8,0%	9,5%
Machines électriques	5,3%	4,7%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,2%	5,1%

Source : DGE, DGD

II.3.d. Répartition géographique des échanges

L'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'UE constitue la première destination des produits ivoiriens, avec 34,2% des ventes à l'extérieur, viennent ensuite l'Asie (19,3%), l'Amérique (14,4%), la CEDEAO (14,2%) et l'Europe hors UE (10,8%). Comparativement à 2019, les parts de l'UE, de la CEDEAO et des autres pays européens baissent respectivement de 1,6, 4,2 et 1,0 point de pourcentage tandis que celles de l'Asie et de l'Amérique croissent respectivement de 2,4 et 2,7 points de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays Bas (10,5%), la Belgique (5,4%), la France (5,3%) et l'Allemagne (5,1%).

En Asie, la Malaisie (6,0%), le Vietnam (4,3%), la Chine (3,3%) et l'Inde (2,8%) représentent les principaux acquéreurs des produits de la Côte d'Ivoire. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc naturel, la noix de cajou et le coton en masse.

En Amérique, les Etats-Unis (12,0%) et le Canada (1,7%) sont les principaux destinataires des exportations ivoiriennes.

Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin mars 2021

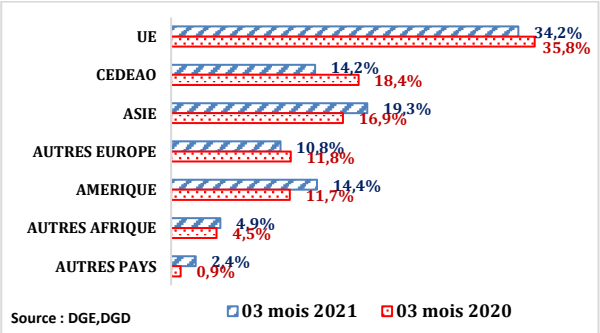

Source : DGE, DGD

Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients ses proches voisins, notamment le Mali (4,4%), le Burkina Faso (2,7%) et le Ghana (2,5%).

Sur le reste du continent européen, la Suisse (5,0%) et le Royaume-Uni (3,1%) constituent les principaux acheteurs des produits ivoiriens.

En ce qui concerne **les importations**, l'Asie demeure le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 35,9% des achats en valeur. Elle est suivie de l'UE (31,8%). En ce qui concerne la CEDEAO (7,2%), sa part baisse de 13,4 points de pourcentage principalement au profit de l'Asie et l'UE.

En Asie, la Chine et l'Inde sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 16,6% et 6,6% des importations.

Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin mars

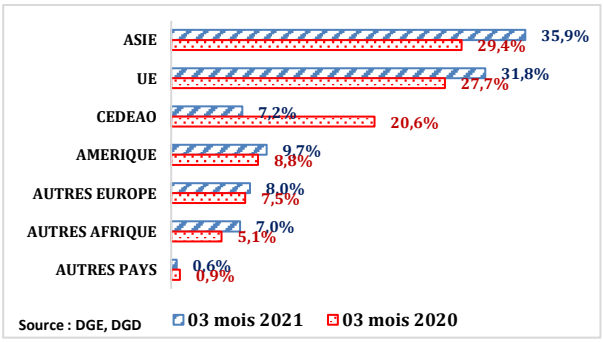

Dans l'UE, la Côte d'Ivoire importe ses produits principalement de la France (11,2%), de l'Allemagne (4,5%) et de la Belgique (4,1%).

Dans la zone CEDEAO, l'économie nigériane a perdu sa place de premier fournisseur au profit du Sénégal. En effet, à fin mars 2021 aucune importation de pétrole brut en provenance du Nigéria n'a été enregistrée.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

En ligne avec la politique monétaire accommodante mise en œuvre par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) depuis le déclenchement de la crise sanitaire, les taux directeurs sont maintenus à leur plus bas niveau. Il s'agit notamment du taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité et du taux d'intérêt du guichet de prêt marginal qui ont été respectivement ramenés à 2,00% et 4,00%. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il reste inchangé à 3,0%.

Dans ce contexte, à fin mars 2021, la masse monétaire au sens large (M2) augmente de 25,7% (+2 767,8 milliards) en glissement annuel. Cette vigueur est imprimée par les

hausses de ses contreparties à savoir les encours des créances intérieures des institutions de dépôts de 14,5% (+1 485,2 milliards) et des actifs extérieurs nets (AEN) des institutions de dépôts de 62,8% (+1 608,9 milliards).

Les encours des créances intérieures sont portés par l'accroissement des créances nettes sur l'Administration Centrale de 28,9% (+848,2 milliards) lié aux besoins de financement du PSESH ainsi que par celui des créances sur l'économie de 8,7% (+637,0 milliards).

Les actifs extérieurs nets (AEN) des institutions de dépôts, quant à eux, se consolident, soutenus par le rapatriement des recettes d'exportation et les ressources engrangées sur le marché financier international.

Par ailleurs, les passifs à caractère non monétaire et les autres postes nets se contractent respectivement de 15,1% (-268,2 milliards) et 25,4% (-58,0%).

En termes cumulés sur le premier trimestre 2021, les nouvelles mises en place de crédits s'établissent à 1 376,5 milliards, en accroissement de 5,5% comparativement à la période correspondante de 2020. Cette hausse est attribuable aux crédits accordés aux « particuliers » (+156,1 milliards), aux « autres sociétés » (+83,3 milliards), aux « clients divers » (+73,0 milliards), aux « coopératives et groupements villageois » (+13,3 milliards), aux « sociétés d'Etat EPIC » (+12,8 milliards) et aux « personnels des banques » (+1,5 milliard). Toutefois, l'impact de ces progressions est atténué par la baisse des montants octroyés aux « entreprises individuelles » (-219,6 milliards), à l'« Etat et organismes assimilés » (-25,3 milliards), aux « assurances et caisses de retraite » (-21,9 milliards) et à la « clientèle financière » (-1,8 milliard).

Par ailleurs, sur les trois premiers mois de l'année 2021, le taux d'intérêt moyen s'affichent à 6,0% contre 6,4% un an plus tôt. Quant à la durée moyenne des crédits, elle ressort à 17,12 mois contre 24,3 mois un an plus tôt, relevant une certaine prudence des banquiers.

II.4.b. Marché boursier

Sur la place boursière régionale de l'UEMOA, au *mois de mars 2021*, l'indice BRVM composite augmente de 5,0% en variation mensuelle, tandis que l'indice BRVM 10 recule de 1,6%. Le ratio moyen de satisfaction (titres échangés sur le volume des ordres d'achat) s'améliore, atteignant 33,03% contre 29,42% un mois plus tôt. Quant au ratio moyen de liquidité (rapport des titres échangés sur le volume des ordres de vente), il est plus bas, se situant à 0,87% après 2,14% le mois d'avant. En outre, le marché affiche un PER[3] moyen de 11,66 en amélioration comparé à son niveau de 11,12 au mois de février 2021.

En moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2021, la place boursière est marquée par la baisse des indices BRVM 10 et BRVM composite respectivement de 10,1% et de 4,5% en glissement annuel. Ces évolutions sont en lien avec l'affaissement des indices des secteurs du transport (-19,8%), de la distribution (-13,0%) et des services publics (-11,5%), en dépit du renforcement de celui de l'agriculture (+31,0%) et de l'industrie (+11,8%).

[3] Price Earning Ratio

Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA

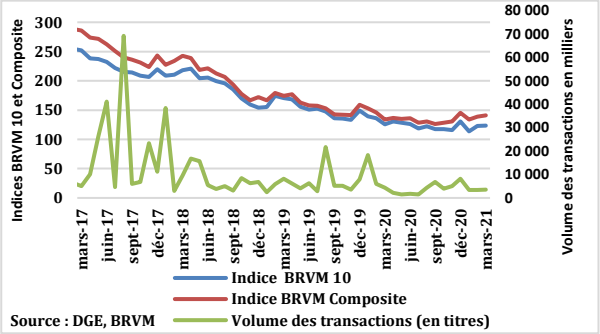

Source : DGE, BRVM

Par ailleurs, la capitalisation boursière connaît une hausse de 20,5% découlant de l'embellie aussi bien du marché des obligations (+33,5%) que de celui des actions (+5,2%). Aussi, la valeur transigée s'accroît de 116,1% tandis que le volume transigé se contracte de 63,9%.

Graphique 13 : Evolution des indices boursiers par secteur au premier trimestre 2021

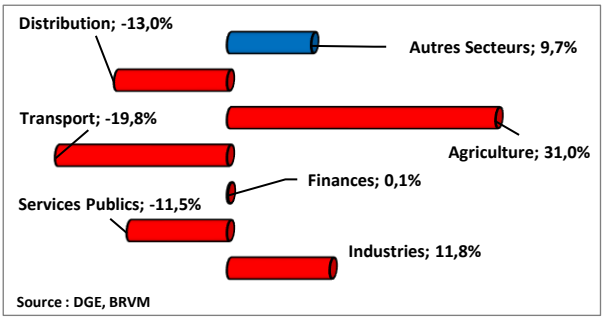

Source : DGE, BRVM

CONCLUSION

L'économie ivoirienne enregistre, au premier trimestre 2021, une évolution favorable de l'agriculture d'exportation soutenue par la plupart des principales cultures et une consolidation de la reprise du secteur tertiaire.

Toutefois, en dépit du redressement observé depuis le second trimestre 2020, le transport aérien de passagers est en deçà de son niveau d'avant Covid-19. De même, l'activité dans le secteur secondaire est affectée par la contreperformance des industries manufacturières et des industries extractives.

Au niveau budgétaire, l'exécution est marquée par une bonne mobilisation des recettes fiscales et un accroissement des dépenses totales tirés par des engagements contingents. Cependant, les dépenses d'investissement connaissent un démarrage timide et se contractent.

Le recours de l'Etat au financement bancaire reste important. Néanmoins, grâce à la disponibilité de la liquidité en relation avec l'assouplissement des conditions de financement des banques, un effet d'éviction des crédits à l'économie n'est pas à craindre.

Par ailleurs, les tensions persistantes sur les prix à la consommation obèrent le pouvoir d'achat des ménages. Cette situation pourrait être exacerbée par la menace qui pèse sur la production d'électricité, en raison de la hausse conjoncturelle des coûts de production et donc des prix à la consommation qui en découlerait.

Les perspectives de croissance au niveau mondial et national sur le reste de l'année sont bonnes grâce à la vaccination amorcée dans la plupart des pays. Toutefois, les difficultés logistiques de production des vaccins et l'incertitude entourant leur acceptation suscitent des inquiétudes quant à une maîtrise rapide de la pandémie. En outre, des risques portant sur les nouveaux variants plus contagieux du coronavirus et sur les nouvelles vagues d'infections qui imposent de nouveaux confinements dans un certain nombre de pays, existent et doivent être mitigés.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci